Romain Delès

Avis de soutenance d'habilitation à diriger des recherches en Sociologie

La seconde révolution de genre : l'égalité de genre et ses effets sur la famille

présentée le 2 février 2026 à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Jury :
Carlo Barone, Professeur des Universités, Sciences Po, CRIS
Marta Dominguez-Folgueras, Associate Professor, Sciences Po, CRIS
Ann-Zofie Duvander, Professor, Stockholm University, SUDA
Sandrine Garcia, Professeure des Universités, IEP de Lyon, Triangle (Rapportrice)
Christophe Giraud, Professeur des Universités, Université Paris Cité, CERLIS (Rapporteur)
Ariane Pailhé, Directrice de Recherches, INED (Garante et Rapportrice)

Résumé

Cette HDR, intitulée *La seconde révolution de genre*, est composée de 7 articles qui partagent l'objectif d'étudier les évolutions de l'égalité entre les femmes et les hommes à partir d'un prisme original, celui de la place des hommes dans la sphère domestique.

Depuis un demi-siècle, l'égalité entre les femmes et les hommes a considérablement progressé dans la sphère publique. Les femmes ont pris leur place dans l'emploi, les diplômes et la représentation politique. Cependant, ces évolutions égalitaires semblent s'arrêter aux portes du foyer. Les emplois du temps domestiques demeurent inégalitaires, les tâches les plus contraignantes restent féminines, et la paternité continue de s'exercer sur un mode d'appoint. La révolution des rôles de genre est donc inachevée : la première phase, l'entrée des femmes dans la sphère publique, a été amorcée, mais la seconde, celle de l'investissement des hommes dans la sphère domestique, reste incomplète.
Cette asymétrie s'explique par le jeu d'incitations différencié portant sur les femmes et les hommes. Les femmes ont été encouragées à rejoindre l'emploi, mais rien n'a véritablement poussé les hommes à s'impliquer dans les activités domestiques. La HDR propose une analyse du modèle français, qui illustre cette impasse (article 1 et 5). Ses politiques de petite enfance reposent sur le principe du « Faire-faire », c'est-à-dire sur l'externalisation du soin via des modes d'accueil nombreux et précoces. Ce modèle a

produit des gains réels : le taux d'emploi féminin, notamment celui des mères, y est l'un des plus élevés d'Europe. Il a donc bien rempli sa fonction « dématernaliste », en libérant les mères des contraintes de soin pour favoriser leur activité professionnelle. Pourtant, je démontre dans un des articles que les niveaux d'égalité de genre des pays qui font le choix dominant de politiques de petite enfance délégataires ne présentent pas les niveaux d'égalité de genre les plus élevés (article 1). En réalité, le modèle dématernaliste français comporte trois limites majeures, qui freinent l'établissement d'une égalité de genre extensive. D'abord, déléguer le soin ne supprime pas le travail de coordination qu'il génère : chercher une place, planifier, gérer les horaires. Ce travail invisible, souvent désigné comme « charge mentale », demeure massivement assumé par les mères. Ensuite, le « Faire-faire » repose sur une chaîne du care largement féminisée et socialement hiérarchisée, où des femmes, souvent issues de milieux populaires ou immigrés, accomplissent le travail délégué par d'autres femmes. Enfin, l'externalisation ne transforme pas la répartition du travail résiduel au sein du couple : que se passe-t-il en fin de journée, lorsque la structure de garde ferme ses portes ? Les politiques délégataires n'agissent pas sur l'engagement parental et en particulier sur l'engagement des pères, si bien que l'égalité domestique est abandonnée aux « bonnes volontés » individuelles.

Avec de faibles incitations pour les hommes à sortir de leur rôle traditionnel, l'égalité de genre se diffuse alors de manière sélective. Elle devient le privilège des classes supérieures, où les conjoints diplômés partagent davantage les tâches domestiques. Mais cette égalité est souvent stratégique : les pères investissent les aspects les plus visibles ou valorisés du travail parental, ce que la littérature décrit à partir de la notion de « masculinités hybrides ». Ce modèle entretient une forme de distinction sociale plutôt qu'une transformation profonde de l'ordre de genre. Plus encore, les écarts entre milieux sociaux s'accentuent : l'égalité progresse, mais de façon inégale. Je démontre notamment que les écarts entre groupes de diplômes en matière d'égalité parentale se creusent sur la dernière décennie (article 5). Cette « égalisation ségrégative » traduit une diffusion incomplète des normes égalitaires, confinée aux groupes les plus dotés en ressources culturelles et économiques.

La HDR explore le contraste du cas français avec la Suède (ou plus généralement les pays nordiques (articles 2, 3 et 4)). Dans ces contextes, les congés parentaux sont partagés, neutres du point de vue du genre, et comportent une part non transférable réservée à chaque parent, sur le principe du *use it or lose it*. Ces politiques ont favorisé la prise de congé par les pères, réduisant les écarts entre classes sociales. Mais en Suède, les politiques de genre agissent aussi sur les représentations : dès les années 1970, la campagne « *Half each*! » a promu une image égalitaire de la parentalité et valorisé de nouvelles masculinités. Enfin, des dispositifs concrets – lieux d'accueil pour parents en congé, sociabilités paternelles – accompagnent ces réformes et incarnent ce que l'on peut appeler le « dernier kilomètre » de la politique d'égalité : la transformation des

pratiques quotidiennes. Ces politiques articulent ainsi incitations économiques, actions symboliques et outils pratiques, favorisant une véritable seconde révolution de genre.
Enfin, la HDR montre que les inégalités domestiques ne concernent pas seulement les couples, mais ont également des répercussions sur la socialisation des enfants (articles 6 et 7). La division du travail parental façonne les apprentissages précoces du genre : les filles associent le soin à la féminité, les garçons l'autorité à la masculinité. Ces modèles se prolongent à l'école et dans les aspirations futures. À l'inverse, lorsque les pères participent activement au quotidien, les stéréotypes s'affaiblissent. L'implication masculine dans le domestique a ainsi un pouvoir de déconstruction des rôles de genre, amorçant un processus d'*undoing gender*.

Résumés des articles

Article 1 — *Faire ou faire-faire ? Politiques de la petite enfance et égalité de genre dans 16 pays européens*
(Article accepté dans la revue *Population*, à paraître)
L'article distingue deux principes de politiques de petite enfance, le « Faire » (congés parentaux) et le « Faire-faire » (externalisation vers les services de garde et d'éducation formels). Il propose d'examiner comment ces deux principes se combinent dans 16 pays européens. À partir d'un jeu d'indicateurs récents (OCDE, WEF-GGI, EIGE, ISSP, WVS), une ACP permet de cartographier les pays dans l'espace « Faire/Faire-faire ». Une classification fait émerger quatre régimes : hybride (pays nordiques), externaliste (Belgique, France, Pays-Bas, Portugal), internaliste (Allemagne, Autriche, Pologne) et résiduel (Espagne, Irlande, Italie, Royaume-Uni). Le résultat principal permet de nuancer l'idée d'un « Faire-faire » mécaniquement égalitaire : des politiques exclusivement externalistes ne conduisent pas aux niveaux d'égalité les plus élevés, alors que des régimes hybrides où congés parentaux et services d'accueil sont tous deux forts semblent plus propices à l'égalité, notamment parce qu'ils favorisent l'enrôlement des pères.

Article 2 — *L'égalité de genre favorise-t-elle un rapport positif à la parentalité ? Régimes de genre et politiques familiales en Europe*
(Article publié en 2025 dans la *Revue Française de Science Politique*)
Mobilisant l'enquête ISSP 2012 sur 14 pays d'Europe de l'Ouest, l'article construit un espace des inégalités de genre (six indicateurs mêlant inégalités professionnelles et domestique) et identifie trois régimes : « double émancipation » (pays nordiques), « révolution inachevée » (pays à double journée féminine, dont la France) et « séparation des sphères » (pays qui préserve une forte division sexuée du travail). Une échelle de pessimisme parental (sur différentes variables de représentation des « coûts » liés au fait d'avoir des enfants) est ensuite reliée, par des analyses de régressions, au type de couple et au type de régime. Je montre que c'est le régime de genre national, plus que la configuration domestique individuelle, qui structure le rapport subjectif à la parentalité. Le pessimisme suit une sorte de courbe en U inversé : il est le plus élevé dans le régime de « révolution inachevée » et le plus faible à la fois dans le régime de la « double émancipation » et dans celui de la « séparation des sphères ». L'article montre ainsi que les contextes sociétaux d'égalité participe à modeler les représentations de la parentalité, au-delà des arrangements établis au sein des ménages.

Article 3 — *La complainte parentale : banale en France, inacceptable en Suède. Contribution à l'analyse comparée des parentalités*
(Article accepté dans la *Revue des Politiques Sociales et Familiales*, à paraître)
À partir de 38 entretiens (22 France, 16 Suède) menés auprès de parents de jeunes enfants, l'article met en évidence une asymétrie frappante : en France, le fait de se plaindre de ses enfants (fatigue, ennui, contraintes) est banal et socialement recevable, en Suède, où l'enfant est pensé comme un « sujet compétent », et où il est considéré dans ses « besoins émotionnels », la complainte est quasi indicible. Deux explications sont avancées : 1) il existe des ontologies de l'enfance opposées entre les deux pays (altérisation de l'enfant, dès lors tolérante à l'humour *versus* empathie proscrivant la plainte) ; 2) des régimes de genre divergents provoquent des systèmes d'expression et des interdictions différentes. La complainte française portée par les femmes répond à une mise à distance des injonctions maternelles fortes dans un régime de genre en transition égalitaire. Au contraire, en Suède, où la « double émancipation » a fait son œuvre, les normes fortes d'engagement paternel (« *compulsory fatherhood* ») rendent la plainte masculine taboue. Au total, l'article plaide pour une sociologie comparée des parentalités qui dénaturalise nos évidences nationales et relie registres discursifs parentaux aux structures d'égalité de genre.

Article 4 — *À l'école des pères. L'égalité de genre et la transition parentale dans les öppna förskolor en Suède*
(Article accepté dans la revue *Ethnologie Française*, à paraître)
Cet article repose sur une enquête ethnographique (33 matinées d'observation participante) dans une *öppna förskola* d'une banlieue de Stockholm. Ces espaces, ouverts et sans inscription sont pensés pour les parents en congé. Je montre qu'ils opèrent comme « écoles des papas » : ils mettent en œuvre une socialisation pratique au rôle de père, par la « maïeutique » discrète des éducatrices, mais aussi par l'architecture des lieux qui entraîne vers les différents « métiers » parentaux (soin, jeu, pédagogie). La scène publique (être père devant les autres) favorise la performance du rôle paternel et la transmission entre pairs. Les *öppna forskolor* sont aussi des « récrés » des pères, dans la mesure où elles contribuent à rompre l'isolement des pères et allègent la contrainte de « disponibilité permanente ». Tout ceci rend le congé tenable et désirable. L'article contribue à faire voir ces dispositifs comme le « dernier kilomètre » de l'égalité : au-delà des incitations formelles (congé parental, quotas, rémunérations), la politique de genre en Suède met en place des instruments concrets d'activation, qui enrôlent effectivement les pères. Le « modèle suédois » souvent loué pour ses dispositifs formels, doit être appréhendé dans sa complexité.

Article 5 — *Les inégalités sociales de l'égalité de genre. L'évolution du travail parental en France selon le diplôme*
(Article en évaluation dans la *Revue Française de Sociologie*)
À partir de deux vagues de l'enquête MDG de la DREES (2013 et 2021 ; N=7 275 mères en couple hétérosexuel), je construis un score d'égalité entre mères et pères sur 9 tâches parentales (logistique, nuits, maladie, démarches) et je mène des analyses de décomposition Blinder-Oaxaca et des analyses de régressions. Je montre d'abord que l'égalité progresse nettement entre les deux dates (score moyen +15 %, hausse du partage « père ou les deux » sur toutes les tâches), et que ce gain est imputable principalement à des évolutions normatives. Mais, deuxièmement, je remarque que cette progression est socialement inégale : l'égalité parentale est plus corrélée au niveau d'éducation des pères en 2021 qu'en 2013. C'est ce que je nomme « l'égalisation ségrégative ». Le gradient éducatif s'accentue y compris sur des tâches peu visibles (réveil la nuit), ce qui ne valide pas l'hypothèse d'une masculinité hybride cantonnant l'investissement masculin des classes supérieures aux activités les plus valorisées. L'article situe la France dans une révolution de genre freinée par un modèle principalement délégataire (les enfants sont tôt pris en charge en dehors du foyer) et un congé peu incitatif pour les hommes, laissant la diffusion

de l'égalité aux bonnes volontés — plus fréquentes chez les diplômés qui y gagnent certainement des gratifications symboliques.

Article 6 — *Which Gender Equality Counts? Gender Stratification and Gender Socialization accounts of the Gender Gap in Math*
(Article soumis à la revue *Socius*)
En s'appuyant sur des évaluations internationales en mathématiques (TIMSS 2019, Grades 4 et 8), l'article oppose deux mécanismes explicatifs du gender gap au sommet de la distribution des performances : le mécanisme d'anticipation décrit par la Gender Stratification Theory et le mécanisme d'intériorisation des rôles de genre. Dans le premier cas, les filles s'engagent moins dans « l'amour des maths » parce qu'elles anticipent des opportunités socio-économiques futures plus faibles. Dans le second cas, c'est la socialisation primaire aux rôles de genre qui explique les investissements différenciés des filles et garçons en mathématiques. Je teste les deux hypothèses en mobilisant des indicateurs d'égalité de genre dans la sphère publique (pour approcher le mécanisme d'anticipation) et, pour la première fois, dans la sphère domestique (pour approcher la socialisation familiale aux rôles de genre). Au Grade 4, les indicateurs d'égalité domestique (répartition du temps non rémunéré, distribution des activités domestiques) sont systématiquement plus prédictifs de la présence des filles parmi les meilleur · es que les indicateurs d'égalité publique (GGI, marché du travail, politique). Quand j'inclus les deux types d'indicateurs d'égalité publique et domestique, l'égalité domestique capte l'effet de l'égalité publique, qui s'évanouit dans la plupart des cas ; au Grade 8, la hiérarchie se maintient globalement. Des « smoking-gun tests » confirment cet avantage prédictif des indicateurs d'égalité domestique chez les sous-populations « anticipatrices » et « socialisatrices », signe que le mécanisme d'intériorisation donne sa marque sur les performances. L'article apporte donc une conclusion nouvelle : contrairement à l'intuition de la théorie dominante de la stratification, les inégalités dans le foyer pèsent plus que la sphère publique dans l'explication de l'accès des filles au haut niveau en maths.

Article 7 — *Paternal Involvement and Children's Internalization of Gender Roles in Early Childhood*
(Article publié en 2025 dans le *Journal of Marriage and Family*)
À 2 ans, que fait l'implication des pères à la manière dont les enfants intègrent les rôles de genre ? Exploitant les données sur les jeux à 2 ans des enfants de la cohorte ELFE (11 564 enfants vivant avec leurs deux parents), l'article mesure l'implication paternelle sur neuf tâches (domestique, soins, jeu avec l'enfant) et construit un score d'« incongruence de genre » dans les jeux des enfants (ballon/voitures/conduite vs poupée/soin/cuisine).
Nous faisons tout d'abord le constat que les filles expriment davantage d'incongruence que les garçons. Mais le résultat principal de l'article est que l'implication paternelle dans les tâches routinières du couple est associée à plus d'incongruence chez les garçons seulement (davantage d'activités dites « féminines »). À l'inverse, les interactions ludiques des pères renforcent les activités typées masculines (baisse d'incongruence chez les garçons, hausse chez les filles). Autrement dit, le modelage par le rôle (voir papa cuisiner, laver, coucher soigner) défait partiellement la masculinité des garçons, tandis que l'implication des pères dans le jeu tend à promouvoir le masculin chez tous. L'article démontre donc que l'implication des pères (et le type d'implication) a donc un rôle à jouer dans la transmission intergénérationnelle des rôles de genre.